



Conseils pratiques et recommandations pour se lancer dans le

développement de diplômes conjointes de niveau master/maîtrise entre la France et le Québec

|
RAPPORT



Le développement de liens dans le champ de la formation supérieure est un objectif majeur de l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime (IFQM). Ces connexions sont en effet essentielles pour accroître la capacité de recherche des laboratoires, mais aussi sensibiliser la future génération de chercheurs au travail en coopération entre la France et le Québec. Ainsi, dans l'optique de favoriser les échanges et les partages d'expériences au sein de sa communauté sur cette thématique, l'IFQM a initié en décembre 2020 l'organisation d'un atelier intitulé « Développer des diplômes conjoints de niveau master/ maîtrise entre la France et le Québec en sciences de la mer et dans des domaines connexes ».

Réunissant une cinquantaine de participants, cet atelier s'est intéressé aux avantages des formations bidualmantes ainsi qu'aux aspects clés de la mise en place de ces formations, notamment les étapes de construction d'un cheminement bidualmant et les exigences liées à la gestion d'un programme. Le présent guide se base essentiellement sur les échanges qui ont eu lieu à l'occasion de cet atelier. D'autres ressources existent également pour aider à l'établissement de ces formations spécifiques et seront mentionnées dans ce document.

Nous souhaitons remercier chaleureusement l'ensemble des intervenants qui ont accepté de participer à cet atelier pour y partager leur expérience.

« Réunir des compétences, partager des expériences et fournir des outils pour aider les institutions et chercheurs à mettre sur pied des nouvelles formations bidualmantes dans le secteur des sciences de la mer et domaines connexes. »

– Yves-Marie Paulet et Dominique Robert
codirecteurs de l'IFQM

LISTE DES INTERVENANT·E·S

- **Dalida Poirier**
directrice du Service de la planification et des relations internationales - Institut National de la Recherche scientifique
- **Agnès Feurtet-Mazel**
enseignante-chercheuse et co-responsable du master MOBBIDIQ INRS-UBx - Université de Bordeaux
- **Nathalie Geneste**
enseignante-chercheuse et co-responsable du master MOBBIDIQ INRS-UBx - Université de Bordeaux
- **Nadia Sénéchal**
maître de conférence et responsable du master Sciences de la mer - Université de Bordeaux
- **Patrice Couture**
professeur et responsable de la maîtrise en Sciences de l'eau - Institut National de la Recherche scientifique
- **Claude Fortin**
professeur et responsable de la maîtrise en Science de l'eau - Institut National de la Recherche scientifique
- **Léa Sharkey**
directrice Europe et international - Université de Bretagne occidentale
- **Ingrid Peuziat**
maître de conférence et responsable du master Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral - Université de Bretagne Occidentale | Institut Universitaire Européen de la mer
- **Karine Lemarchand**
professeure - Université du Québec à Rimouski | Institut des Sciences de la mer de Rimouski
- **Benjamin Simard-Jean**
responsable de l'internationalisation - Université du Québec à Rimouski
- **Gwénaëlle Chaillou**
professeure - Université du Québec à Rimouski | Institut des Sciences de la mer de Rimouski
- **Stéphanie Legoupy**
attachée de coopération scientifique et universitaire - Consulat général de France à Québec

ANIMATION

- **Yves Bégin**
ex-directeur scientifique - Institut National de la Recherche scientifique
- **Yves-Marie Paulet**
codirecteur pour la France - Institut France-Québec maritime
- **Dominique Robert**
codirecteur pour le Québec - Institut France-Québec maritime

Activités

Introduction de l'atelier

Présentation d'un modèle général de formation bidualmante

TABLE RONDE : 1^{re} PARTIE

Présentation de trois formations bidualmantes existantes ou en développement

Réfléchir la construction d'un master bidualmant autour des :

- enjeux liés au développement de ces dispositifs;
 - questions liées au montage technique des cursus;
 - questions ouvertes.
-

Pause

TABLE RONDE : 2^e PARTIE

Présentation des programmes de bourses offerts via le Consulat de France à Québec

Questions ouvertes portant sur :

- les défis liés au recrutement d'étudiant-e-s;
 - la gestion quotidienne du master bidualmant;
 - les questions liées au montage financier.
-

Perspectives

- Avantages des formations bidualmantes
 - Quel rôle l'IFQM peut-il jouer pour favoriser la mise sur pied de nouvelles formations ?
 - Quelles seraient les recommandations à acheminer au comité directeur de l'IFQM en vue de stimuler ces collaborations et mener à des formations conjointes ?
-

Définition des formations bidualmantes

Une formation bidualmante se caractérise par la mise en place **d'un programme d'étude commun par deux ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur** issus d'un même pays ou de pays différents. Elle comprend une mobilité obligatoire couvrant de 25 à 50 % d'un cycle d'études. En complétant ce parcours, l'étudiant-e se voit attribuer un **« double diplôme »** reconnu par les deux institutions. La formalisation de ces parcours passe par l'instauration d'une convention¹ entre les deux établissements.

Ces parcours ne correspondent pas à une addition de formations déjà existantes, mais bien à la **création d'un parcours spécifique** s'appuyant généralement sur deux formations déjà établies et présentant des synergies. Le cheminement de l'étudiant-e au sein d'un parcours bidualmant peut suivre des aménagements spécifiques. Ainsi, il n'existe pas de modèle unique de cheminement, mais bien une multiplicité de possibilités qui permettent aux étudiant-e-s de réaliser leurs études dans les meilleures conditions, et ce, dans chacun des deux établissements ([voir Annexe 1](#)).

Les formations bidualmantes peuvent couvrir plusieurs niveaux : la licence/le baccalauréat, le master/la maîtrise ou le doctorat. Le présent document se concentre cependant sur les diplômes de niveau master/maîtrise, pour lequel les programmes de formation en lien avec le secteur maritime sont les plus nombreux.

TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANT-E-S

L'enseignement est davantage théorique en France et majoritairement appliqué à la recherche au Québec. Il est donc perçu comme plus adapté de commencer la formation en France de manière à acquérir un premier bagage avant de passer à la pratique.

Par ailleurs, favoriser des cheminements comprenant des longues périodes dans chacun des deux pays permet de limiter les démarches administratives et logistiques comme les déménagements. Dans la mise en œuvre, cela peut cependant s'avérer compliqué car il est nécessaire de tenir compte d'autres facteurs comme les impératifs liés à la recherche, l'impact des différentes saisons, etc.

La bidualmation, dans le cas où elle implique deux établissements de pays différents, est un outil qui constitue **l'un des premiers pas vers l'internationalisation de l'offre de formation** des établissements d'enseignement.

¹ Dans son *Guide des bonnes pratiques pour le développement de programmes conjoints de formation France-Québec*, le Conseil Franco-Québécois de coopération universitaire propose une Convention type de double diplôme.

Formations bidualmantes en sciences de la mer

Avantages pour les étudiant-e-s

- Obtention d'un « double diplôme » reconnu en France et au Québec
- Meilleure employabilité dans les deux pays, gage d'excellence du dossier académique
- Acquisition de méthodes de travail propres aux deux pays
- Ouverture du réseau professionnel à l'international
- Enrichissement personnel via une expérience unique à l'étranger, acquisition d'autonomie

Avantage pour les professeur-e-s/ responsables de mentions

- Renforcer l'attractivité du laboratoire au niveau international
- Recrutement d'excellent-e-s étudiant-e-s, compétent-e-s et motivé-e-s
- Création d'un bassin de recrutement qualifié pour le doctorat (notamment dans le cadre de thèses en cotutelle)
- Maintien et développement des partenariats de recherche, contribution à la recherche de pointe
- Expérience enrichissante pour les professeurs impliqués

Avantages pour les établissements

- Développer l'internationalisation des formations
- Élargir l'offre de formation
- Favoriser le rayonnement des institutions au niveau international
- Renforcer les partenariats avec les établissements internationaux
- Avantage financier au Québec par rapport aux codirections et aux cotutelles puisque certains financements peuvent être accessibles



Prérequis nécessaires à la mise en place d'une formation conjointe dans le domaine des sciences de la mer

UN CONTEXTE DE RECHERCHE FRANCE-QUÉBEC DÉJÀ SOLIDE DANS UN DES DOMAINES DES SCIENCES DE LA MER

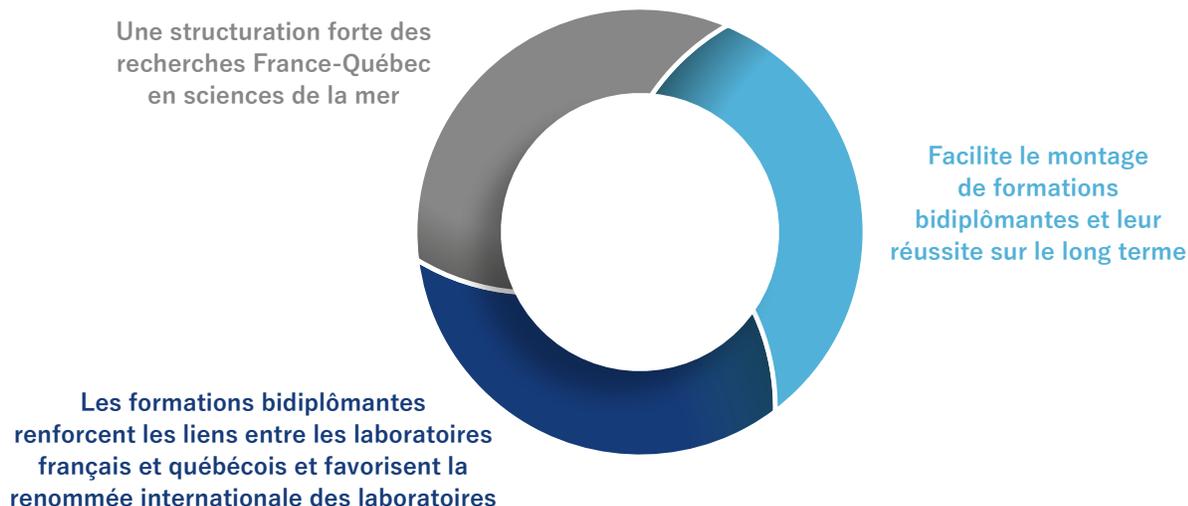
La qualité de l'expertise et la renommée des équipes de recherche en sciences de la mer dans les établissements d'enseignement supérieur souhaitant mettre en place une formation bilingue dans ce domaine sont essentielles. Plus les relations sont structurées et fortes entre les équipes de recherche du Québec et de la France, plus les chances de réussite du développement d'un diplôme conjoint seront élevées. Plusieurs outils existent pour développer ces partenariats et les faire évoluer en misant sur la qualité scientifique et la complémentarité des équipes ([voir Annexe 2](#)).

Par ailleurs, la volonté de création de ce type de parcours doit être partagée entre les autorités politiques institutionnelles et le corps professoral, dont l'investissement en amont et durant la mise en œuvre d'un programme est essentiel. En effet, ces formations demandent une grande disponibilité du corps professoral lors :

- des dialogues pour la mise en place du cursus (les échanges en présentiel sont fortement encouragés pour faciliter les discussions);
- de la mise en œuvre, notamment pour l'accompagnement des étudiant-e-s inscrit-e-s.

Réciproquement, le développement de formations bilingues constitue un outil efficace pour créer des liens forts entre les équipes de recherche et développer le rayonnement des laboratoires au niveau international, notamment puisque :

- les échanges d'étudiant-e-s entre les laboratoires sont vecteurs de la transmission d'expertises, de compétences et de connaissances;
- et que les publications étudiantes ainsi que la participation à des colloques en France et au Québec favorisent la renommée des laboratoires à l'international.



UNE BONNE CONNAISSANCE DES SYSTÈMES SCOLAIRES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN FRANCE ET AU QUÉBEC

L'une des difficultés principales liée au développement d'une formation bidiplômante internationale réside dans la conciliation des exigences relatives aux diplômes dans les deux pays. Cela demande une certaine souplesse pour définir le cheminement et une ouverture d'esprit face aux réalités du partenaire.

Les enjeux peuvent s'avérer administratifs : les correspondances de crédits pas toujours évidentes, le statut variable des étudiant-e-s, etc. Les enjeux peuvent aussi être culturels. En effet, l'une des différences majeures entre les deux systèmes scolaires se traduit par un niveau de maturité inégal entre les étudiant-e-s français-es et québécois-es pour un même niveau académique. La recherche, qui occupe une place plus importante dans le système québécois, permet aux étudiant-e-s d'acquérir une certaine autonomie et de développer des relations égalitaires avec leurs professeurs et les membres des laboratoires de recherche. En France, la formation théorique domine les programmes, qui comportent généralement une proportion plus faible de formation en recherche que leurs pendants québécois.



Tableau 1 : Comparaison des systèmes scolaires français et québécois au niveau master/maîtrise

	Master (France)	Maîtrise (Québec)
Cycle	2 ^e cycle de l'enseignement supérieur	2 ^e cycle de l'enseignement supérieur
Durée des études	Deux ans d'études répartis sur quatre semestres	Durée normale de deux ans d'études à temps plein répartis sur six trimestres de quinze semaines (printemps/automne/hiver) Des périodes de prolongation au-delà de deux ans peuvent être accordées par les universités
Caractéristiques du diplôme	Les masters sont majoritairement mixtes (recherche/professionnalisant)	Deux types de maîtrise : ▪ maîtrise-recherche ² ▪ maîtrise sans mémoire de recherche ³
Recrutement	Processus de recrutement à l'entrée du master (curriculum vitæ, lettre de motivation et entretien facultatif)	Processus de candidature sur un sujet de maîtrise (curriculum vitæ, lettre de motivation et entretien facultatif)
Conditions de validation/de complétion du diplôme	Diplôme de master délivré qui valide 120 crédits ECTS La validation se fait à l'issue d'un stage et de la rédaction d'un rapport de stage/mémoire	Diplôme de maîtrise délivré qui valide 45 crédits 21 à 24 crédits de recherche (21 crédits minimum pour émettre une maîtrise MSc qui donne accès à un programme de doctorat) Rédaction d'un mémoire
Organisation des enseignements	Les semestres sont divisés en unités d'enseignement (UE) obligatoires ou optionnelles Les UE peuvent prendre différentes formes : ▪ cours magistraux ; ▪ travaux dirigés ; ▪ travaux pratiques ; ▪ stages en entreprise ou en laboratoire de recherche ; ▪ examens finaux.	Une maîtrise avec mémoire combine des cours magistraux et un travail de recherche.

À noter : Dans le cadre d'un montage de formation bidualmant, les diplômes orientés vers la recherche sont à privilégier.

² La maîtrise avec mémoire a pour objectif de développer les aptitudes de recherche pouvant même mener à un programme de 3^e cycle (doctorat).

³ La maîtrise sans mémoire de recherche permet l'approfondissement des connaissances théoriques acquises dans la discipline ou dans une discipline connexe et qui s'effectue par une formation pratique en milieu professionnel, des travaux dirigés, etc.

⁴ Le système ECTS – European credit transfer system – correspond au système européen de transfert et d'accumulation des crédits permettant la validation des connaissances et compétences acquises par l'étudiant-e.

ASSOCIER LES BONS INTERLOCUTEURS DÈS LE DÉBUT DE LA DÉMARCHÉ

La démarche de mise sur pied d'un diplôme conjoint international demande l'implication de plusieurs acteurs issus des deux établissements concernés. Si ce cheminement peut sembler complexe, il s'avère aussi une expérience enrichissante tant pour les futur-e-s étudiant-e-s impliqué-e-s que pour l'équipe pédagogique et le personnel administratif associé.

France	Québec
Au sein des établissements	
Responsables de formation	Responsable de formation
Scolarité	Bureau des études
Direction des études et de la vie étudiante	
Direction Europe et international	Bureau de l'international
Vice-présidents (CFVU, Recherche, International, Mer)	Vice-rectorat (vie étudiante, formation & recherche)
Équipes scientifiques, laboratoires de recherche	Équipes scientifiques, laboratoires de recherche
Autres aides potentielles	
Consulat de France à Québec	

La mise en œuvre

LE RECRUTEMENT DES ÉTUDIANT-E-S : QUELLES MÉTHODES ADOPTER ?

Il existe un déséquilibre important dans le processus de recrutement entre les étudiant-e-s français-es et québécois-es pour les programmes bilingues. En effet, si les étudiant-e-s français-es semblent attiré-e-s par la réalisation d'une formation conjointe qui représente une opportunité en termes d'expérience à l'étranger et de valorisation du curriculum vitae, c'est beaucoup moins évident pour les étudiant-e-s québécois-es. **L'une des difficultés a donc trait au recrutement d'étudiant-e-s québécois-es** souhaitant réaliser une partie de leur formation en France. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette réticence :

- Pour un même niveau académique, les étudiant-e-s québécois-es sont majoritairement plus âgés que leurs pairs français. Ainsi, le niveau de maturité des étudiant-e-s québécois-es à la maîtrise peut avoir des répercussions sur leur volonté d'effectuer une mobilité de longue durée.
- Les caractéristiques démographiques de la population du Québec ont également une incidence sur le nombre d'étudiant-e-s pouvant potentiellement être recrutés. Par ailleurs, de manière générale, le Québec fait face à des difficultés dans le recrutement d'étudiant-e-s locaux pour la poursuite d'études aux cycles supérieurs.

En France, 1 614 900 étudiant-e-s⁵ étaient inscrit-e-s à l'université pour l'année 2018-2019, dont 1 071 900 dans un cursus licence-master ou doctorat.

Au Québec, 233 903 étudiant-e-s⁶ sont inscrit-e-s aux premier, deuxième et troisième cycles universitaires.

- La quantité de cours théoriques dispensés dans les formations françaises est aussi identifiée comme un frein à l'inscription d'étudiant-e-s québécois-es dans les cursus bilingues dans la mesure où ceux-ci sont davantage habitués à évoluer dans le monde pratique de la recherche.
- L'image du système français au Québec peut être un frein car beaucoup considèrent qu'une hiérarchie professeur-étudiant y est davantage présente qu'au Québec, où l'étudiant est bien intégré à l'équipe de recherche.

L'enjeu est donc de promouvoir la véritable valeur ajoutée du cheminement bilingue pour que les étudiant-e-s québécois-es s'inscrivent à ces cursus. Cela passe notamment par la mise de l'avant de la force de la recherche en France et la proposition d'opportunités de recherche qu'ils ne trouveraient pas dans d'autres pays.

Quelles actions en faveur de la promotion prendre auprès des étudiant-e-s ?

Promotion traditionnelle

- Mise au point de plaquettes de promotion
- Participation à des forums
- Organisation de missions (professeurs français qui viennent au Québec et inversement dans le but de présenter la recherche dans leur pays)

Créer un continuum de la licence jusqu'au doctorat en passant des accords spécifiques

Objectif : acculturer les étudiant-e-s aux méthodes de travail des deux pays et repérer les étudiant-e-s qui pourront poursuivre ces cursus exigeants.

⁵ Source : Marlat, d. et Perraud-Ussel c., « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2019-2020 », Note d'information enseignement supérieur et recherche n° 19, meSrl-SleS, décembre 2020.

⁶ Source : www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/previsions/effectif-etudiant-a-luniversite/

LES AIDES À MOBILISER POUR LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANT·E·S ET POUR LES PROJETS DE RECHERCHE

Pour assurer des conditions d'études optimales aux étudiant·e·s engagé·e·s dans les cursus bilingues, il est nécessaire d'anticiper deux types de dépense : le financement des projets de recherche étudiants et le soutien financier à la mobilité des étudiant·e·s. Il existe une disparité entre la France et le Québec : il est en effet plus facile de trouver ces financements dans la belle province.

Les options de soutien financier pour le financement des projets de recherche étudiants

En France	Au Québec
<p><i>Financement des stages</i> Au-delà de deux mois, il est obligatoire de verser une gratification de stage à l'étudiant·e équivalant à 3,90 € par heure pour sept heures par jour, soit environ 600,60 € de gratification mensuelle</p> <p>Financements via :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des programmes de recherche ; ▪ des aides régionales, départementales, locales, etc. ; ▪ une bourse de l'Agence universitaire de la francophonie ; ▪ des bourses Erasmus +. 	<p><i>Financement des projets de recherche</i> De 15 000 \$ à 18 000 \$ par an</p> <p>Financements via :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des bourses Fonds de Recherche du Québec – Nature et Technologies ; ▪ des bourses du Conseil de Recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

Les options de soutien financier pour la mobilité entre les deux pays

Bourses pour la mobilité étudiante	
Bourse Frontenac proposée par le Consulat général de France à Québec et le Ministère des relations internationales et de la francophonie	<p>Quand ? Lancement en été et dépôt des dossiers en septembre</p> <p>Objectifs ? Favoriser la mobilité des étudiant·e·s québécois·es de deuxième cycle vers la France. Elle s'adresse aux étudiant·e·s inscrit·e·s à n'importe quel programme de maîtrise. L'inscription dans une formation bilingue est cependant considérée comme un ajout.</p> <p>Valeur ? 6000 \$</p> <p>Durée ? Minimum de trois mois</p> <p>Pour obtenir plus de renseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ frq.gouv.qc.ca/programme/bourse-frontenac-2020-2021/
Programme québécois d'échanges étudiants - BCI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Universités partenaires au Québec : echanges-etudiants.bci-qc.ca/nos-universites/ ▪ Universités partenaires en France : echanges-etudiants.bci-qc.ca/etudiants-quebecois/
Les programmes des établissements	Se renseigner auprès des universités

GUIDE À DESTINATION DES ÉTUDIANT·E·S POUR FACILITER L'ARRIVÉE DANS L'UN DES DEUX PAYS ET LA GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Une bonne anticipation des démarches administratives de la part des étudiant·e·s et des équipes pédagogiques est nécessaire pour faciliter l'arrivée dans l'un ou l'autre des pays. Il est important pour les équipes pédagogiques d'avoir une connaissance des réalités d'un pays comme de l'autre afin de mieux guider les étudiant·e·s.

Tableau 2 : Démarches et informations relatives à l'installation des étudiant·e·s en France et au Québec

Le coût des études	
<p><i>En France</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription au master <p>Pour les étudiant·e·s résident·e·s du Québec : 243 € ou 364,50 \$ par an</p> <p>Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) : 92 € ou 138 \$ par an</p> <p>À cela peuvent s'ajouter des frais connexes, comme ceux couvrant le matériel scolaire.</p>	<p><i>Au Québec</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise avec mémoire <p>Pour les étudiant·e·s québécois·es ou résident·e permanent·e du Québec et étudiant·e·s étranger·e·s détenant un passeport français :</p> <p>1^{re} année (24 crédits) > 3800 \$ ou 2533 €</p> <p>2^e année (24 crédits) > 1600 \$ ou 1066 €</p> <p>À cela peuvent s'ajouter des frais annexes comme le matériel scolaire.</p>
Les coûts liés à la vie quotidienne	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le logement <ul style="list-style-type: none"> ▫ résidence universitaire via le CROUS : entre 200 € et 400 € par mois ou 300 \$ et 600 \$ par mois ; ▫ chambre chez l'habitant, en location ou colocation (les prix varient selon la ville d'accueil). <p>Aides disponibles via une inscription à la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) pour obtenir une Aide Personnalisée au Logement (APL)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nourriture <p>Budget mensuel moyen oscillant entre 250 € et 300 € ou 375 \$ et 450 \$</p> <p>Possibilité de bénéficier des restaurants universitaires pour 3,30 € ou 4,94 \$ par repas</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transport local <p>Entre 270 € et 350 € par an ou 405 \$ et 525 \$ en fonction des villes</p> <p>Les universités françaises disposent de services permettant aux étudiant·e·s de bénéficier d'avantages pour pratiquer des activités sportives, bénéficier d'une offre de services culturelles, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le logement <ul style="list-style-type: none"> ▫ résidence universitaire : entre 470 \$ et 716 \$ par mois ou 313 € et 477 € par mois ; ▫ chambre chez l'habitant, en location ou colocation (les prix varient selon la ville d'accueil). <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nourriture <p>Budget mensuel moyen de 350 \$ ou 233 €</p> <p>Des cafétérias sont accessibles sur les différents campus.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transport local <p>Coût moyen mensuel de 80 \$ ou 53 € pouvant varier selon les villes</p> <p>Les universités québécoises disposent de services d'activités physiques et sportives mais permettent aussi aux étudiant·e·s d'accéder à des activités culturelles et communautaires, etc.</p>

Les démarches administratives

Pour venir faire ses études en France, il faut avoir en main :

- **un passeport valide** ;
- **un visa étudiant** > Se rapprocher du service culturelle de l'ambassade française au sein de votre pays et consulter le site [France-visas](#) ;
- **une assurance maladie** > Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans une université québécoise, il faut s'enquérir à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et demander le formulaire SE 401-Q-106 « *Attestation d'affiliation à leur régime de sécurité sociale des participants aux échanges entre établissements d'enseignement supérieur* » qui sera à remplir par l'université québécoise. Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans une université française, il faut demander le formulaire SE 401-Q-102 bis « *Attestation d'appartenance à un régime québécois préalablement au départ pour la France* ».

Pour venir faire ses études au Québec, il faut avoir en main :

- **un passeport valide** ;
- **un certificat d'acceptation du Québec (CAQ)** pour études pour une formation d'une durée de plus de six mois obtenu via une démarche auprès du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ;
- **un permis d'études** délivré par le gouvernement du Canada pour une formation d'une durée de plus de six mois (150 \$ ou 225 €) via une démarche à effectuer sur le site du gouvernement du Canada. Il est à noter que : l'Autorisation de voyage électronique (AVE) sera automatiquement délivrée avec votre permis d'étude ;
- **une assurance maladie et hospitalisation** via une inscription auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Une entente existe entre la France et le Québec. Pour vérifier que vous pouvez bénéficier de cette entente, renseignez-vous auprès de votre organisme de santé.

Les sites incontournables pour se renseigner :

- france-visas.gouv.fr/fr_FR/web/france-visas/etudiants
- www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/etudier-en-france/
- quebec.consulfrance.org/-/Etudier-en-France-537-
- www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24759/venir-etudier-france.html

Les sites incontournables pour se renseigner :

- www.ramq.gouv.qc.ca/fr
- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/index.html
- www.canada.ca/fr/services/immigration-citoyennete.html

Aller plus loin

LES CHEMINEMENTS AU DOCTORAT CONJOINT : QUELLE PLUS-VALUE PAR RAPPORT AUX COTUTELLES ?

Pour aller plus loin dans la mise en place de double diplômes internationaux, il est également possible de mettre au point **des cheminements au doctorat conjoints**. Cette formule peut comporter certains avantages par rapport à la thèse de doctorat menée en cotutelle. La durée du doctorat conjoint est concurrentielle : les thèses en cotutelle impliquent que les étudiant·e·s réalisent des enseignements obligatoires des deux côtés de l'Atlantique, menant souvent à une durée de thèse de quatre ans compte tenu du cumul des activités. Les programmes de doctorats conjoints permettent d'offrir un choix d'activités à réaliser en parallèle de la thèse.

Au niveau institutionnel, l'élaboration d'un cheminement conjoint au doctorat peut s'avérer avantageux. En effet, pour la mise en place d'une cotutelle et par l'entremise du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le gouvernement québécois peut accorder un financement équivalent à quatre trimestres. Pour les doctorats conjoints, les financements peuvent s'étendre jusqu'à neuf trimestres, soit la durée totale de la thèse.

À titre d'exemple, l'Université Toulouse III - Paul Sabatier et l'INRS ont développé une formation doctorale bidualmante dans le cadre du Groupement international de recherche (GDRI)⁷ Nanomatériaux multifonctionnels contrôlés.

RAPPEL SUR LA THÈSE EN COTUTELLE :

- Le doctorant effectue ses recherches dans les deux pays sous la direction de deux directeurs de thèse.
- À l'issue de la thèse, le doctorant se voit délivrer deux diplômes.
- Les établissements impliqués mettent en place une convention précisant les modalités de la thèse en cotutelle.
- Le doctorant doit s'inscrire aux deux établissements concernés.

⁷ Récemment désignés sous l'appellation *International Research Network*.

CONCLUSION

Vers la création d'un label de reconnaissances des formations bidiplômantes en sciences de la mer ?

Dans un contexte où l'importance des sciences de la mer est attestée et où la coopération internationale est considérée comme primordiale pour faire face aux défis futurs, la formation de la future génération de chercheurs est un enjeu majeur. Dans cette perspective, les formations bidiplômantes sont de formidables outils permettant à la fois d'offrir aux étudiant-e-s la chance d'élargir leurs méthodes de travail, leur réseau et leur horizon professionnel, tout en contribuant à renforcer les partenariats existants entre les laboratoires impliqués dans ces cursus et leur conférant une visibilité internationale accrue.

L'atelier mis en place par l'IFQM constituait un premier pas dans le partage d'expériences autour des difficultés et enjeux liés à la mise sur pied de ces formations. Cette démarche sera poursuivie au sein de l'IFQM, notamment via la participation à la promotion de ces cursus auprès de la communauté étudiante en soutenant les actions initiées de part et d'autre de l'Atlantique, mais aussi en favorisant une visibilité aux travaux réalisés dans le cadre de ces programmes conjoints via l'organisation d'un événement annuel dédié à la communauté étudiante.

La mise en relation des acteurs investis dans la formation et la recherche en sciences de la mer constitue une des missions de l'IFQM, qui continuera d'avoir à cœur la poursuite de démarches afin d'initier de nouveaux projets en ce sens.

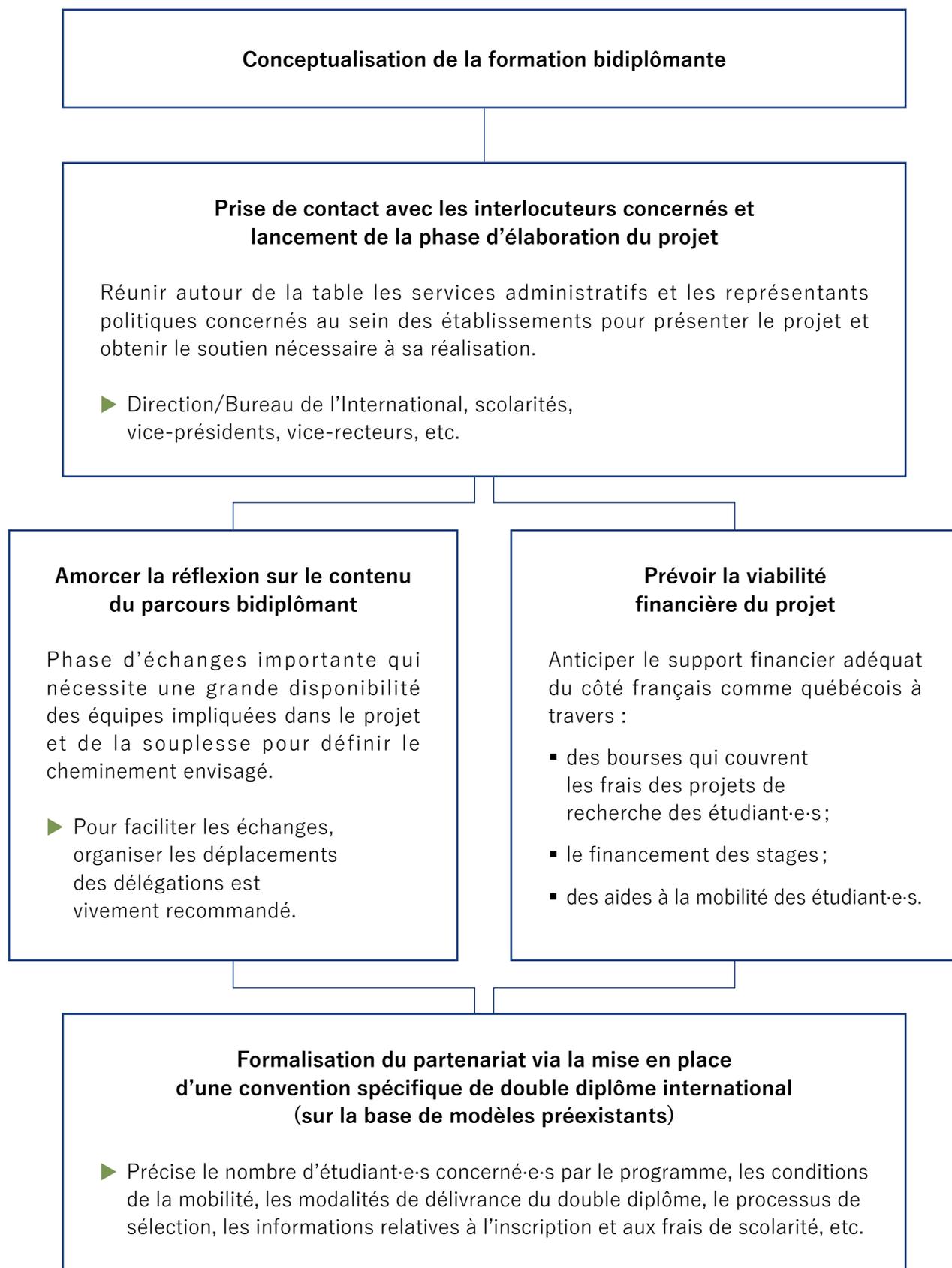
LES CONDITIONS INITIALES FAVORABLES

Avoir développé une relation durable et complémentaire entre deux laboratoires ou institutions en France et au Québec autour de thématiques d'intérêt commun

- Indicateurs : nombreux échanges entre les membres des laboratoires ou des institutions, dépôt de projets en communs, publications communes, etc.

LA CONCEPTION D'UN PARCOURS BIDIPLÔMANT

(prévoir entre un an et un an et demi pour l'ensemble du processus)



LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS BIDIPLÔMANT

Promotion de la formation vers les étudiant-e-s de France et du Québec

(à anticiper avant le lancement de la formation)

- ▶ Plaquette de promotion, participation à des forums étudiants, organisation de missions pour présenter le parcours, etc.

! L'une des difficultés à ce stade réside dans le recrutement d'étudiant-e-s québécois-es

Processus de sélection des candidat-e-s

La sélection doit être pensée suffisamment longtemps à l'avance afin d'anticiper l'arrivée des candidates et candidats au pays d'accueil, c'est-à-dire plusieurs mois avant le début du trimestre/semestre ou de l'année universitaire.

Accompagnement des étudiant-e-s sélectionné-e-s dans les démarches administratives

- ▶ La mise en place d'un guide répertoriant les démarches administratives donnant un aperçu de la réalité de l'autre pays et indiquant les contacts indispensables s'avère très utile.
- ▶ Le soutien aux étudiant-e-s pour la mise en contact avec un-e directeur-trice de recherche dans les différents établissements est aussi nécessaire.

Un accompagnement durant la réalisation du parcours

- ▶ L'encadrement des étudiant-e-s admis-e-s chaque année demande disponibilité de la part des équipes pédagogiques.
- ▶ Les contraintes temporelles liées aux déplacements ne doivent pas être négligées et demandent une grande anticipation.

Le partage d'expériences des étudiant-e-s diplômé-e-s

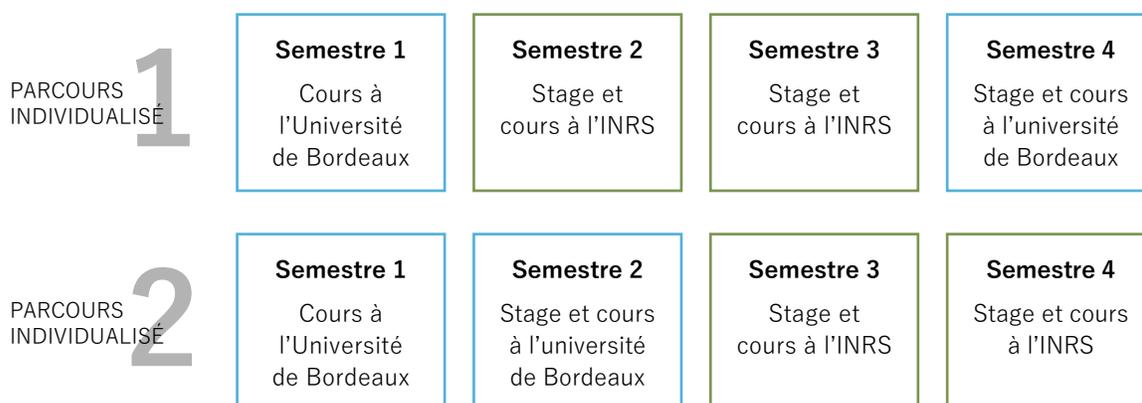
- ▶ Organiser une évaluation du dispositif par les étudiant-e-s visant à améliorer le programme de formation ainsi que les aspects logistiques.
- ▶ Créer un réseau d'alumni pour favoriser le partage d'expériences entre les ancien-ne-s et les nouveaux-elles étudiant-e-s.

Annexe 1 : Exemple de cheminements bidualômants

Il n'existe pas de parcours type de cheminement bidualômants. En effet, ces derniers sont adaptés en fonction des universités et des cursus. De ce fait, plusieurs possibilités peuvent être envisagées avec certaines des différences de parcours entre les étudiant-e-s français-es et québécois-es :

- Les étudiant-e-s français-es débutent le parcours en France puis vont au Québec pour un an avant de revenir finir leur formation en France. Les étudiant-e-s débutent le parcours en France, y restent un an puis reviennent pour la seconde année au Québec.
- Tous les étudiant-e-s débutent par une année en France, puis une seconde au Québec.
- Les étudiant-e-s français-es débutent au Québec.
- Les Français-es débutent en France puis passent une année avant de retourner terminer leur formation en France. Les Québécois débutent en France et font la deuxième année au Québec.
- Tous les étudiant-e-s débutent par une année en France avant de poursuivre pour une deuxième année au Québec.
- Les Français-es débutent en France et terminent au Québec. Les Québécois débutent au Québec et terminent en France.
- Un semestre en France est suivi d'une année au Québec et d'un dernier semestre en France ou d'une année en France et d'une seconde au Québec.

1. Exemple de schéma de mobilité - Bidualômation internationale entre l'Université de Bordeaux et l'Institut National de la recherche Scientifique

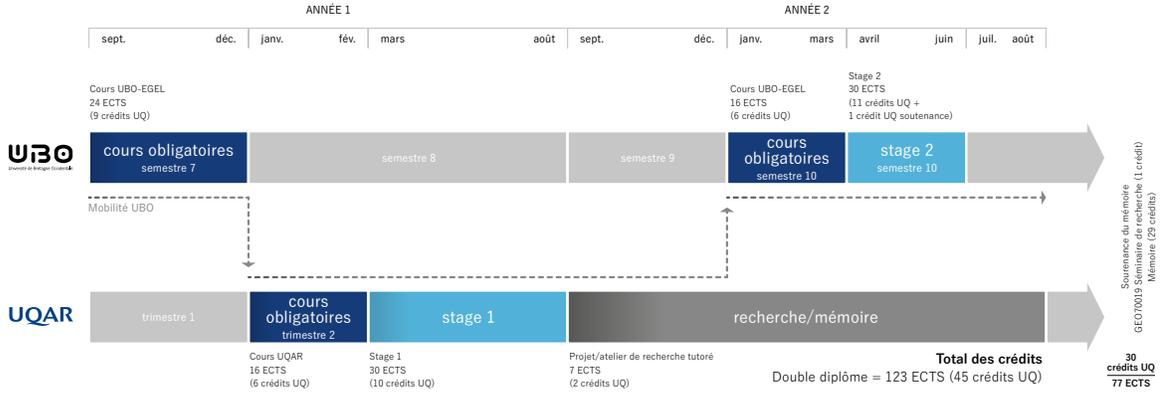


Dans ce contexte, le parcours propose un sujet de recherche commun qui se déroule en continu sur trois semestres. Le cheminement représente un total de 120 crédits ECTS ou de 45 crédits.

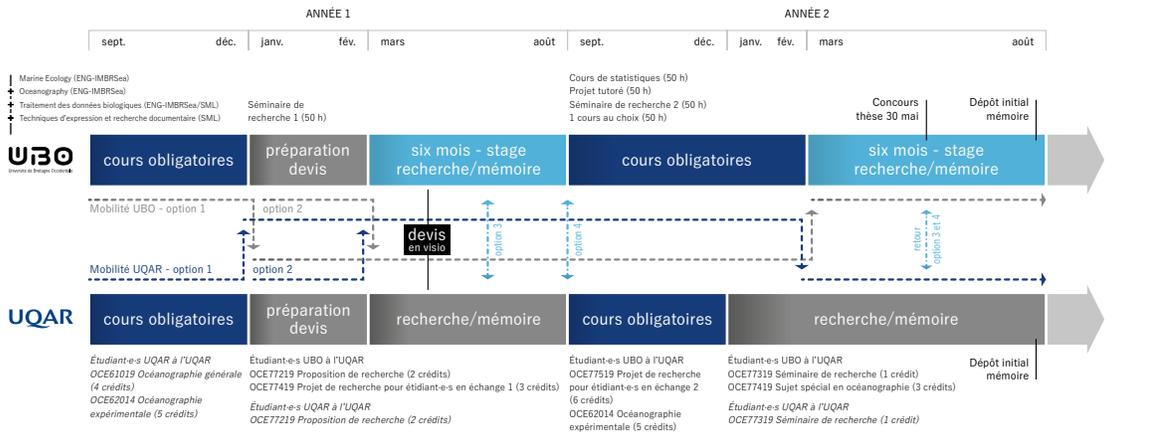
La partie dédiée à l'enseignement est dispensée à 60 % par l'Université de Bordeaux et à 40 % par l'INRS. La formation par la recherche est quant à elle offerte à 40 % par l'Université de Bordeaux et à 60 % par l'INRS.

2. Exemple de schéma de mobilité - Bidiplômation internationale entre l'Université de Bretagne Occidentale et l'Université du Québec à Rimouski

Double diplômation entre le Master Expertise et Gestion du Littoral (UBO) et Maîtrise en géographie (UQAR, Canada)



Double diplômation « Master Biologie », Domaine Sciences de la Mer et du Littoral (UBO) et « Maîtrise en océanographie » (UQAR, Canada)



Annexe 2 : Les outils d'aide au développement de formations conjointes

Développer et structurer la recherche entre la France et le Québec en Sciences de la Mer : quels outils?

L'appel à mobilité des chercheurs de l'IFQM⁸

Quand? Annuellement et alternativement entre la France et le Québec - lancement chaque automne

Objectifs? Favoriser le développement d'une collaboration dans le cadre d'un nouveau projet de recherche s'insérant dans l'une des thématiques de l'IFQM.

Valeur? 3500 \$ ou 2300 €

Durée? Séjour minimum de deux semaines

Pour obtenir plus de renseignements :

- <https://www.ifqm.info/appels/>

Dispositif d'accueil de professeurs et chercheurs invités proposé par les universités françaises

Séjours réservés aux professeurs et chercheurs confirmés pour une durée entre un mois et un an. L'objectif est de faire de la recherche, mais aussi d'assurer des heures d'enseignement.

- Plus de renseignements sont disponibles directement sur les sites internet des universités françaises.

Dispositif d'accueil de professeurs et chercheurs invités proposé par les universités québécoises

Congés pour recherches et conversions thématiques pour les chercheurs français

Congés réservés aux enseignants-chercheurs en poste depuis au moins trois ans. La durée du congé peut varier entre six et douze mois.

- Plus de renseignements disponibles auprès des services de la Direction des Ressources humaines des différentes universités

Dispositif de soutien à la mobilité des chercheurs québécois souhaitant faire un séjour sabbatique en France via le Consulat général de France à Québec

Le Consulat général de France à Québec dispose d'une enveloppe budgétaire d'environ 4000 € pour un séjour de six mois pour tout chercheur québécois qui souhaiterait faire un séjour sabbatique en France. Il n'y a pas d'appel d'offres à date fixe et il faut se renseigner directement auprès du/de la chargé-e de coopération scientifique et universitaire.

Le volet « recherche » de l'appel Samuel de Champlain proposé par le Conseil franco-québécois pour la Coopération universitaire (CFQCU)

Quand? Annuellement – lancement à l'été/automne

Objectifs? Faire émerger des partenariats et à amorcer des collaborations pour des équipes de chercheurs présentant des projets novateurs et structurants sur le long terme. Les mobilités étudiantes sont éligibles à cet appel.

Valeur? 30 000 \$ pour la partie québécoise et 20 000 € pour la partie française.

Durée? Projet de deux ans

Pour obtenir plus de renseignements :

- frq.gouv.qc.ca/programme/programme-samuel-de-champlain-2022-2023/

Les outils du CNRS pour structurer la recherche à l'international : International Research Project (IRP)/ International Research Laboratory (IRL)

Ils ont pour objet la structuration de la recherche française en coopération avec des partenaires internationaux autour de thématiques ciblées.

En allouant des ressources à ces dispositifs particuliers, le CNRS favorise la mise en place de réunions de travail, de séminaires et le développement d'activités de recherche communes y compris des recherches de terrain et l'encadrement d'étudiant-e-s.

Plus de renseignements :

- international.cnrs.fr/cooperer-a-l-international/

⁸ L'appel à mobilité est actuellement suspendu en raison de la pandémie de Covid-19 mais sera réinstauré dès que les conditions sanitaires le permettront.

Les aides spécifiques pour la formation

L'appel à mobilité à caractère pédagogique⁹	Quand? Annuellement et alternativement vers la France et le Québec - lancement au printemps Objectifs? Permettre à des professeurs universitaires ou à des enseignants au niveau collégial souhaitant aller enseigner en France ou au Québec de développer du matériel didactique, des cours en ligne, des écoles d'été ou des formations bidualmantes. Valeur? 3500 \$ ou 2300 € Durée? Séjour minimum de trois semaines
L'appel à subvention pour l'attribution de bourses pour les thèses doctorales en cotutelle	Quand? Annuellement – lancement à l'automne Objectifs? Mise en place d'une thèse de doctorat en cotutelle entre la France et le Québec sur une thématique de recherche commune. Valeur? 45 000 \$ ou 30 000 € et doit obligatoirement être associée à un financement complémentaire français d'une valeur au moins égale. Durée? Trois ans
Le volet « formation » de l'appel Samuel de Champlain proposé par le Conseil franco-québécois pour la Coopération universitaire (CFQCU)	Quand? Annuellement – lancement à l'été/automne Objectifs? Soutenir la mobilité des équipes franco-québécoises (professeur-e-s, étudiant-e-s, post-doctorant-e-s, etc.) sur une période de deux ans. L'objectif est de participer au développement de formations universitaires communes sans contraintes particulières. Dans le dossier présenté, il est possible de budgétiser des stages de recherche, (master-doctorat ou post-doctorat). Valeur? 30 000 \$ pour la partie québécoise et 20 000 € pour la partie française. Durée? Projet de deux ans Plus de renseignements : ▪ frq.gouv.qc.ca/programme/programme-samuel-de-champlain-2022-2023/

Du côté des institutions, lorsqu'un projet de montage de formation conjointe est en cours, il est également possible de déposer des demandes dans le cadre d'appels internes permettant aux membres des équipes pédagogiques de se rencontrer entre eux.

⁹ L'appel à mobilité pédagogique est actuellement suspendu en raison de la pandémie de Covid-19 mais sera réinstauré dès que les conditions sanitaires le permettront

¹⁰ Du côté français, c'est le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'innovation (MESRI) qui est en charge de l'évaluation. Du côté québécois, il s'agit des Fonds de recherche – Nature et technologies (FRQNT). Le Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU) se réunit suite aux recommandations émises, puis tranche.



En collaboration avec



www.ifqm.info

 IFQM

 @IFQMer

FRANCE

ifqm@univ-brest.fr

+33 (0) 2 98 01 68 04

QUÉBEC

ifqm@uqar.ca

+1 418 723-1986 #1040